

<http://jesuschristenfrance.fr/spip.php?article341>

France, Allemagne, Europe : Migrations, immigration ou invasion ?

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -



Date de mise en ligne : samedi 12 mars 2016

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

France, Allemagne, Europe : Migrations, immigration ou invasion ?

Des inquiétudes justifiées face à une situation particulièrement grave

Devons-nous accepter ou rejeter l'immigration ? Quelques réflexions utiles de Saint Thomas d'Aquin, l'avis de trois prélats et du pape François : le Cardinal Burke, Mgr Hoser, évêque de Varsovie-Praga et Mgr Kiss-Rigo, évêque de Szeged, dans le sud de la Hongrie :
Devons-nous accepter ou rejeter l'immigration de masse ?

Quelques réflexions utiles de Saint Thomas d'Aquin

Le problème de l'immigration n'est pas nouveau. Saint Thomas d'Aquin s'en est déjà occupé au XIII^e siècle dans sa célèbre Somme théologique (I-II, Q. 105, art. 3). Inspiré par les enseignements de l'Écriture Sainte relatifs au peuple Juif, le Docteur Angélique établit clairement les limites de l'hospitalité due aux étrangers. Peut-être pouvons-nous, nous aussi, en tirer quelques enseignements.

Saint Thomas d'Aquin : « Avec les étrangers, le peuple peut entretenir deux sortes de rapports : dans la paix et dans la guerre. Pour régler les uns et les autres, la loi comportait les préceptes qu'il fallait. » (1)

Saint Thomas dit, donc, que tous les immigrants ne sont pas égaux parce que les relations avec les étrangers ne le sont pas non plus : certains sont pacifiques, d'autres belliqueux. Chaque nation a le droit de décider quel type d'immigration peut être considérée pacifique et donc bénéfique pour le bien commun ; et quel type, au contraire, est hostile et donc nuisible. Un État peut rejeter, comme une mesure de légitime défense, des éléments qu'il juge nuisibles pour le bien commun de la nation.

Un deuxième point se réfère aux lois, à la fois divines et humaines. Un État a le droit d'appliquer ses justes lois.

Le Docteur Angélique passe ensuite à l'analyse de l'immigration « pacifique ».

Saint Thomas d'Aquin : « Dans la paix, une triple occasion s'offrirait aux juifs d'entrer en contact avec les étrangers : tout d'abord quand des étrangers en voyage traversaient le pays ; ou bien quand des étrangers venaient dans les pays pour s'y installer en qualité d'immigrés. Dans ces deux cas, les prescriptions légales ont un caractère d'humanité ; ces sont les maximes de l'Exode (22,21) : 'Tu ne brimeras pas l'hôte étranger', et (23,9) : 'Tu ne seras pas cruel pour le voyageur étranger' ».

Ici Saint Thomas reconnaît qu'il peut y avoir des étrangers qui veulent visiter un autre pays d'une façon paisible et bénéfique ou y séjourner pendant une certaine période. Ces étrangers doivent être traités avec charité, respect et courtoisie, un devoir de toutes les personnes de bonne volonté. Dans de tels cas, la loi doit protéger ces étrangers contre toute exaction.

Saint Thomas d'Aquin : « Le troisième cas est celui d'étranger désirant être reçu en pleine communauté de vie et de culte avec le peuple : à leur endroit on observait certaines formalités, et leur admission à l'état de citoyens n'était pas immédiate. De même, selon Aristote c'était une règle chez certaines nations de réserver la qualité de citoyen à ceux dont l'aïeul, voir le trisaïeul, avait résidé dans la cité. »

Ensuite, Saint Thomas mentionne ceux qui veulent s'installer dans le pays. Et ici le Docteur Angélique met une première condition pour les accepter : la volonté de s'intégrer parfaitement dans la vie et la culture du pays hôte.

Une deuxième condition c'est que l'accueil ne soit pas immédiat. L'intégration est un processus qui prend du temps. Les gens ont besoin de s'adapter à la nouvelle culture. Saint Thomas cite aussi Aristote, qui affirme que ce processus peut prendre de deux à trois générations. Saint Thomas n'établit pas un temps idéal, disant seulement qu'il peut être long.

Saint Thomas d'Aquin : « Et cela se comprend, à cause de multiples inconvénients occasionnés par la participation prématurée des étrangers au maniement des affaires publiques, si, avant d'être affermis dans l'amour du peuple, ils entreprenaient quelque chose contre lui. »

L'enseignement de Saint Thomas, fondé sur le bon sens, aujourd'hui sonne politiquement incorrect. Pourtant, il est parfaitement logique. Le Docteur Angélique montre que vivre dans un autre pays est une chose très complexe. Il faut du temps pour connaître les habitudes et la mentalité du pays, et par conséquent comprendre ses problèmes. Seuls ceux qui y vivent longtemps, faisant partie de la culture du pays, en contact étroit avec son histoire, sont en mesure de mieux juger les décisions à long terme qui soient convenables pour le bien commun. Il est nuisible et injuste de mettre l'avenir du pays entre les mains de gens qui viennent d'y arriver. Même si ce n'est pas de leur faute, souvent ils ne sont pas en mesure de bien comprendre ce qui se passe ou ce qui est arrivé dans le pays qu'ils ont choisi comme leur nouvelle patrie. Et cela peut avoir des conséquences désastreuses.

En illustrant ce point, Saint Thomas observe que les Juifs ne traitaient pas les personnes de façon égale. Il y avait plus de peuples voisins et, par conséquent, plus facilement assimilables. D'autres, cependant, étaient plus éloignés, voire hostiles. Les ressortissants de certains peuples considérés comme hostiles ne pouvaient pas être acceptés dans Israël, compte tenu de leur inimitié.

Saint Thomas d'Aquin : « C'est pourquoi, selon les dispositions de la loi, certaines nations plus au moins liées avec les juifs, comme les Égyptiens au milieu desquels ils étaient nés et avaient grandi, les Édomites descendants d'Ésaü, le frère de Jacob, étaient accueillis dès la troisième génération dans la communauté du peuple. D'autres au contraire qui avait montré de l'hostilité pour les juifs, comme les descendants d'Ammon et de Moab, n'y étaient jamais admis ; quant aux Amalécites qui leur avaient été particulièrement hostiles et ne leur étaient liés à aucun degré de parenté, on devait à jamais les traiter en ennemis. »

Les règles, cependant, ne doivent pas être rigides mais peuvent permettre des exceptions :

Saint Thomas d'Aquin : « Toutefois, par dispense individuelle, un particulier pouvait, à raison de quelque haut fait, être agrégé au sein du peuple ; on lit dans Judith (14,6) que le chef des Ammonites, Achior, fut incorporé au peuple d'Israël, lui et toute sa postérité. Il en fut de même pour Ruth, une Moabite, femme de grande vertu. »

Il est possible, par conséquent, d'admettre des exceptions selon les circonstances concrètes. Ces exceptions, cependant, ne sont pas arbitraires mais ont toujours en vue le bien commun de la nation. Le général Achior, par exemple, était intervenu avec Holopherne en faveur des Juifs au péril de sa propre vie, gagnant ainsi leur gratitude éternelle en dépit de ses origines ammonites.

* * *

Voici donc quelques principes sur l'immigration énoncés par Saint Thomas d'Aquin il ya sept siècles. De ces enseignements on peut clairement déduire que toute analyse sur l'immigration doit être guidée par deux

idées-clés : l'intégrité de la nation et son bien commun.

L'immigration doit toujours viser l'intégration et pas la désintégration ni la ségrégation, c'est-à-dire, la création de petites « nations » en conflit dans le pays. En plus des avantages qui lui sont offerts par sa nouvelle patrie, l'immigrant doit également en assumer les charges, c'est-à-dire la responsabilité pour le bien commun, en participant à la vie politique, économique, sociale, culturelle et religieuse. En devenant citoyen, l'immigrant devient membre d'une grande famille avec une âme commune, une histoire et un avenir commun, et pas seulement une sorte d'actionnaire d'une société, intéressé seulement au profit et aux avantages.

Puis Saint Thomas enseigne que l'immigration doit toujours viser le bien commun : elle ne peut pas abuser ni détruire la nation.

Cela explique pourquoi tant d'Européens éprouvent un sentiment de malaise et d'appréhension en face de l'immigration massive et disproportionnée de ces dernières années. Un tel flux d'étrangers originaires de cultures très éloignées et même hostiles introduit des situations qui détruisent les éléments d'unité psychologique et culturelle de la nation, torpillant ainsi la capacité de la société à absorber de nouveaux éléments de façon organique. Dans ce cas, on est clairement devant un attentat contre le bien commun.

Un aspect secondaire, mais très important, c'est l'aspect économique. En proie à sa plus grave crise économique depuis des décennies, l'Europe peut-elle se permettre de prendre en charge des millions d'immigrants sans endommager le bien commun de ses citoyens ?

L'immigration organique et proportionnelle a toujours été un facteur sain et fortifiant pour la société, y apportant un nouveau souffle de vie et de nouveaux talents. Cependant, lorsqu'elle devient démesurée et incontrôlée, mettant en danger les fondements de la société et de l'État, elle devient préjudiciable au bien commun.

Cela est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de l'immigration au moins potentiellement hostile, d'après les catégories proposées par saint Thomas. Ceci est le cas, par exemple, des musulmans, représentants des peuples qui ont fait la guerre à l'Europe pendant des siècles, cherchant sa destruction.

L'Europe ferait bien de suivre les sages enseignements du Docteur Angélique. Certes, un pays doit employer la justice et la charité dans le traitement des immigrants. Mais il faut surtout maintenir l'harmonie et le bien commun sans lesquels un pays ne peut pas durer longtemps. Ceci sans mentionner la foi chrétienne, la plus profonde pierre fondatrice de notre civilisation ».

John Horvat

(1) Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique ; I-II, Q. 105, art. 3. Les éditions du CERF, Paris, 1984, pp. 710-711.

Source : Newsletter de l'association « Tradizione Famiglia Proprietà », Septembre 2015 (www.atfp.it).

L'avis de trois prélats :

Cardinal Burke : « Il est important que les chrétiens tiennent compte des différences radicales entre l'islam et le christianisme »

Le cardinal Burke, dans le bimensuel L'Homme Nouveau du 29 août 2015 :

« Il faut que l'Église, et les membres qui la composent, comprennent bien ce qu'est l'islam et ce que le Coran enseigne. L'islam n'est pas seulement une pratique religieuse de plus, qui voudrait vivre en harmonie avec les autres

religions. L'islam est une religion qui, selon sa propre interprétation, doit également devenir l'État. Le Coran, et les interprétations authentiques qu'en donnent divers experts du droit coranique, est destiné à gouverner le monde. En réalité, il n'y a nulle place pour d'autres religions, même si elles peuvent être tolérées, tant que l'islam n'a pas réussi à établir sa souveraineté sur les nations et sur le monde. Il est important que les chrétiens tiennent compte des différences radicales entre l'islam et le christianisme, dans ce qui touche à l'enseignement sur Dieu, sur la conscience, etc. Si on comprend vraiment l'islam, on comprend que l'Église doit vraiment en avoir peur. »

Mgr Hoser : « L'Europe sera musulmane si les tendances ne changent pas »

Mgr Henryk Hoser est l'évêque de Varsovie-Praga, la partie orientale de la capitale polonaise. Le 5 septembre 2015, dans une interview à la radio polonaise RFM FM, il a répondu à cette question : « Certains disent que la vague d'immigration va changer l'Europe, la modifier de sorte que ce sera une civilisation complètement différente. Monseigneur, est-ce que vous partagez cet avis ? »

« Je crois que l'Europe connaît actuellement une période analogue à celle du haut Moyen Âge, lorsque les peuples nomades ont afflué, arrivés ici en provenance d'Asie. Et que va-t-il se passer, maintenant ? Probablement, l'Europe sera musulmane, cela ne fait aucun doute : si les tendances ne changent pas, si le taux de natalité européen demeure si faible qu'il n'y a pas de remplacement des générations, alors ce sera une Europe musulmane où les chrétiens joueront le même rôle qu'ils jouent actuellement au Proche Orient. Dans une mer de musulmans, il y a toujours eu des petites communautés chrétiennes qui ont survécu, bien qu'aujourd'hui elles ne soient même plus en état de survivre.

Mgr Kiss-Rigó : « Ce ne sont pas des réfugiés. C'est une invasion »

Ces propos, rapportés par le Washington Post (7/9/2015), ont été tenus par Mgr Laszlo Kiss-Rigó, évêque de Szeged dans le sud de la Hongrie où ont transité des dizaines de milliers d'immigrés clandestins ces dernières semaines :

« Ce ne sont pas des réfugiés. C'est une invasion. Ils viennent ici en criant 'Allah Akbar'. Ils veulent nous envahir. La plupart d'entre eux se comportent de manière très arrogante et cynique. Ils représentent en réalité une grave menace pour les valeurs chrétiennes et universelles du continent. Je suis totalement d'accord avec le Premier ministre (...) Le Pape, en revanche, ne connaît pas la situation. »

Site source à consulter

[avenir de la culture identité culturelle devons nous accepter ou rejeter l'immigration](#)

Le point de vue du pape François : « on peut parler d'invasion »

Mardi 1er mars 2016, le pape François : a reçu au Vatican une délégation d'une trentaine d'acteurs du christianisme social

Sur la question de l'immigration, le pape a dit : « On peut parler aujourd'hui d'invasion arabe. C'est un fait social », énonce le pape François, mais pour en minimiser aussitôt les conséquences : « [L'Europe] a toujours su se surmonter elle-même, aller de l'avant pour se trouver ensuite comme agrandie par l'échange entre les cultures », propos qui n'engagent que leur auteur, tant l'histoire des migrations musulmanes démontre le contraire (Espagne mauresque, invasion sarrazines en France jusqu'à Poitiers, piraterie barbaresque (avec enlèvements et mise en esclavage) en Méditerranée jusqu'à la prise d'Alger par la France, invasions turques, prise de Constantinople, siège de Vienne par les turcs, génocide arménien en 1915, etc.).

Le constat d'Eric Zemmour : nous subissons « une invasion »

« Le droit d'asile c'est pour Victor Hugo, c'est pour une personne, c'est pour deux personnes, ce n'est pas pour des

centaines de milliers de gens. À partir du moment où, le droit d'asile est pour des centaines de milliers de gens, qui s'imposent dans un pays où ils ne sont pas désirés, cela s'appelle une invasion. »

« Je suis désolé, il y a une armée, elle doit nous défendre. Quand nous subissons une invasion, l'armée doit nous défendre »

Migrants : les chiffres de Robert Ménard, la loi n'est pas appliquée

La loi n'est pas appliquée selon le premier magistrat de Béziers.

« On sait la question sur l'immigration chère à Robert Ménard. Le maire de Béziers souhaite une politique nationale beaucoup plus ferme sur le sujet et ne s'en cache pas. Ainsi, alors que les dirigeants européens se penchent, depuis plusieurs semaines, sur la problématique et avant même les propos dominicaux de Manuel Valls, à la tribune socialiste de La Rochelle, Robert Ménard y était allé de sa petite étude statistique sur le centre d'accueil des demandeurs d'asile de Béziers (Cada), dépendant de la mairie (*). Et cette fois, le premier magistrat a dévoilé sa méthode de calcul. "J'ai demandé que l'on communique les chiffres sur les trois dernières années, afin d'avoir une étude assez fiable.

Moins de 13% ont obtenu le statut de réfugié politique

De 2012 à 2014, le Cada géré par la Ville a accueilli 399 réfugiés. 51 d'entre eux, c'est-à-dire moins de 13 %, ont obtenu le statut de réfugiés ou des protections subsidiaires. Sur les 87 % restants, il y a eu trois retours volontaires et aucune reconduite à la frontière par les forces de l'État. Alors que la loi l'exige !", explique Robert Ménard. Des chiffres qui permettent au premier magistrat de développer sa thèse : "Au lieu de provoquer des sommets européens pour trouver de nouvelles réglementations, on devrait commencer par faire appliquer la loi, telle qu'elle existe. On fait travailler des fonctionnaires, des tribunaux sur ces dossiers pour rien du tout, puisqu'au final la loi n'est jamais appliquée."

Et Robert Ménard de rappeler qu'il s'est battu "toute ma vie pour défendre les droits de gens persécutés, mais quel signal envoie-t-on quand près de 87 % des gens qui sont déboutés de leur demande d'asile peuvent rester sur le territoire français sans être inquiétés ?". Reste à savoir si une loi strictement appliquée suffirait à refroidir les espoirs de vie meilleure de personnes prêtes à mourir pour rejoindre l'Europe.

Deux centres d'accueil existent sur Béziers. L'un géré par la Cimade (qui n'a pas voulu s'exprimer sur le sujet), au 14, rue de la Rotonde. L'autre est administré par la Ville, rue de l'Oasis. Le maire de Béziers demande l'application de la loi ».

Source :

[midi libre migrants les chiffres de Robert Ménard](#)

Jean-François Chemain s'interroge sur les enjeux de la crise des migrants et l'accueil de ceux-ci par des pays d'histoire chrétienne

« L'Évangile nous invite certes à accueillir l'étranger, mais cette invitation est personnelle, elle s'adresse à la conscience de chacun, en fonction de ses capacités, de ses moyens, de « là où il en est », avec pour sanction le Salut dans l'Au-Delà. Il n'a jamais été question, pour le Christ, d'en faire des impératifs politiques, collectifs, absolus, indiscutables, au péril de la paix sociale, comme le font aujourd'hui nos dirigeants, avec l'appui de nos médias ».

« FIGAROVOX/TRIBUNE - Jean-François Chemain s'interroge sur les enjeux de la crise des migrants et l'accueil de

ceux-ci par des pays d'histoire chrétienne. Pourquoi les pays du Golfe n'accueillent-ils pas de réfugiés ? Ne mélange-t-on pas politique et démarche personnelle ?

Jean-François Chemain, IEP Paris et agrégé et docteur en Histoire, est l'auteur du livre *Une autre Histoire de la laïcité* paru en 2013 aux éditions Via Romana.

« L'afflux de centaines de milliers de réfugiés dans nos pays est peut-être l'occasion pour nous de remettre ces événements dans une juste perspective religieuse.

On peut tout d'abord noter cette évidence que, dans leur immense majorité, ces migrants viennent de pays musulmans, et que nombre d'entre eux fuient les violences perpétrées par l'islam radical. Certes pas tous : beaucoup de Syriens cherchent à échapper à l'armée du régime laïque de Bachar el-Assad. Mais le point commun de la plupart d'entre eux, qu'ils viennent d'Afghanistan, du Pakistan, des territoires contrôlés par l'EI, est qu'ils fuient la violence islamique. Ce que les manuels scolaires de géographie appellent « l'arc de crise » part du Sud des Philippines et va jusqu'au Sahel, en passant par nombre de pays musulmans.

On pourrait se demander s'il y a un lien entre islam et violence, aller, par exemple, voir dans le Coran s'il s'y trouve quelque lancinant appel à la violence contre telle ou telle catégorie de population les juifs, les chrétiens, les incroyants mais c'est un tabou sévèrement protégé par les gardiens de la bienséance intellectuelle.

On pourrait se demander s'il y a un lien entre islam et violence, aller, par exemple, voir dans le Coran s'il s'y trouve quelque lancinant appel à la violence contre telle ou telle catégorie de population - les juifs, les chrétiens, les incroyants - mais c'est un tabou sévèrement protégé par les gardiens de la bienséance intellectuelle.

On peut ensuite compléter cette interrogation primordiale par une autre : qui accueille ces réfugiés, qui s'y refuse ? Bien sûr, les pays les plus proches - Turquie, Liban, Jordanie - en reçoivent, du mieux qu'ils peuvent, des centaines de milliers. Mais on voit bien que des flux massifs se dirigent vers l'Europe, qui leur fait,

Les frontières des riches pays du Golfe restent en revanche hermétiquement fermées, en toute bonne conscience.

globalement, un accueil correct. Bien sûr on va me citer le Danemark, le président Orbán, le « F-Haine », mais on se trouve quand même face à un vaste mouvement de compassion et de solidarité de la part de ces vieux peuples chrétiens, encouragés par les Eglises chrétiennes, le pape en tête. L'Evangile n'appelle-t-il pas à accueillir l'étranger comme s'il s'agissait du Christ lui-même ? Les frontières des riches pays du Golfe restent en revanche hermétiquement fermées, en toute bonne conscience.

Donc des musulmans persécutés par des musulmans fuient des pays musulmans et sont accueillis par des pays chrétiens, au nom des valeurs du christianisme, alors que d'autres pays musulmans s'y refusent.

Donc des musulmans persécutés par des musulmans fuient des pays musulmans et sont accueillis par des pays chrétiens, au nom des valeurs du christianisme, alors que d'autres pays musulmans s'y refusent. Qui le dit ? Je me réjouis pour ma part de l'attitude de l'Eglise, et je suis prêt, à titre personnel, à contribuer, dans la mesure de mes moyens, à l'accueil de réfugiés, quelle que soit leur religion. C'est mon devoir de chrétien. Et je m'attriste d'entendre certains de ceux qui se revendiquent hautement de l'« Occident chrétien » tenir parfois des propos totalement dépourvus de charité.

L'arrivée dans nos pays de culture chrétienne de flux de populations musulmanes ne va cependant pas sans poser des questions. Qu'en sera-t-il, dans l'avenir, des valeurs « républicaines », des droits de l'Homme, de la Laïcité, qui doivent tant, même si beaucoup refusent de l'admettre, à quinze siècles de christianisme ? Il n'est quand même pas difficile de constater que ces principes, dans le monde, sont avant tout respectés dans les pays de tradition chrétienne occidentale (avec bien sûr des exceptions, mais à force de vouloir toujours et à tout prix nier les règles à cause des exceptions, on sombre dans le déni d'évidence).

Il n'est, en revanche, pas bien compliqué de constater que les pays de culture musulmane ne sont en général pas les champions de la démocratie, des droits de l'Homme, du respect des minorités religieuses... Ce n'est pas un

jugement de valeur, c'est un fait.

Il n'est, en revanche, pas bien compliqué de constater que les pays de culture musulmane ne sont en général pas les champions de la démocratie, des droits de l'Homme, du respect des minorités religieuses... Ce n'est pas un jugement de valeur, c'est un fait. Il faut cesser de faire de notre philosophie politique occidentale un principe moral : ceux qui voient les choses différemment de nous ne sont pas « mauvais », ils sont simplement « différents ». Dire que les pays musulmans ne semblent avoir d'appétence pour les mêmes principes que nous, ce n'est donc faire insulte à personne, sauf à penser que les principes d'origine chrétienne seraient moralement supérieurs aux leurs.

Cet accueil ne va pas de soi et pose de réelles questions, d'énormes problèmes. Si c'est le devoir des Eglises d'appeler à un accueil généreux, c'est celui des dirigeants politiques d'en débattre, en conscience, sans perdre de vue l'intérêt des populations dont ils ont la responsabilité.

Donc ceux qui posent la question, ceux qui s'inquiètent, ont parfaitement raison. Ils ont d'autant plus raison que nous nous trouvons, je crois, dans un pays démocratique, où la liberté de penser existe, où le débat est légitime. Montrer du doigt le président Orban, ou les Danois, ou les maires français qui ne veulent accueillir que des réfugiés chrétiens, les condamner moralement, avec des accents de catéchistes, comme on le fait un peu partout, n'est pas de mise dans une démocratie : ils ont le droit de le faire, ils en ont même le devoir en tant que citoyens, en tant qu'élus responsables et soucieux du bien commun. Cet accueil ne va pas de soi et pose de réelles questions, d'énormes problèmes. Si c'est le devoir des Eglises d'appeler à un accueil généreux, c'est celui des dirigeants politiques d'en débattre, en conscience, sans perdre de vue l'intérêt des populations dont ils ont la responsabilité. Voilà la Laïcité.

Il y a, selon moi, une réelle atteinte à cette Laïcité quand un gouvernement s'empare de principes chrétiens, qui sont les miens, pour en faire, sans débat, des impératifs politiques absolus, à la manière de M. Macron qui déclarait tranquillement que la question est trop grave pour qu'on tienne compte de l'opinion du peuple et des sondages. L'Evangile nous invite certes à accueillir l'étranger, mais cette invitation est personnelle, elle s'adresse à la conscience de chacun, en fonction de ses capacités, de ses moyens, de « là où il en est », avec pour sanction le Salut dans l'Au-Delà. Il n'a jamais été question, pour le Christ, d'en faire des impératifs politiques, collectifs, absolus, indiscutables, au péril de la paix sociale, comme le font aujourd'hui nos dirigeants, avec l'appui de nos médias.

Que les politiques, en un mot, cessent de se prendre pour des curés, eux qui se gardent, bien évidemment, de reconnaître publiquement tout ce que leurs louables réflexes de solidarité doivent à cette vieille religion chrétienne envers laquelle ils ne manifestent jamais assez de mépris.

Si je me réjouis que mon pays accueille des réfugiés, y compris non-chrétiens, j'aimerais que cela fasse réellement débat, que l'on ne porte pas de jugement moral à l'emporte-pièce sur ceux qui émettent des réserves et posent de vraies questions, que l'on mesure toutes les conséquences politiques et sociales à long terme d'une telle décision. Que les politiques, en un mot, cessent de se prendre pour des curés, eux qui se gardent, bien évidemment, de reconnaître publiquement tout ce que leurs louables réflexes de solidarité doivent à cette vieille religion chrétienne envers laquelle ils ne manifestent jamais assez de mépris.

Comme quoi un cléralisme peut en cacher un autre ».

Source

[le figaro vox migrants Si les politiques cessaient de se prendre pour des curés](#)

Aymeric Chauprade : La responsabilité de nos dirigeants est historique

Aymeric Chauprade est interrogé dans le numéro de La Nef N°279 de mars 2016 qui a consacré un dossier à la géopolitique des Etats-Unis. Extrait :

"Nos dirigeants ont accepté à la fois la submersion migratoire extra-européenne et l'islamisation, c'est-à-dire l'expansion de la loi islamique sur notre territoire. Cette chariatisation de la société française se combine avec le réveil djihadique mondial. S'ajoute à cela le fait que les États d'Europe occidentale (à la différence de la Pologne et de la Hongrie qui montrent le bon exemple) favorisent le matérialisme au détriment de toute spiritualité chrétienne. L'islamisation est aussi une conséquence du vide spirituel français et européen.

J'affirme que le terrorisme qui nous frappe est la responsabilité directe des gouvernements qui se sont succédé en France et en Europe occidentale depuis au moins trente ans. Gouverner n'est-ce pas prévoir ?

Ceux qui ont gouverné n'ont pas le droit de dire qu'ils découvrent tout à la fois, le réveil mondial de l'islam, l'expansion de la loi islamique sur notre territoire (ils la favorisent en autorisant la construction de mosquées et en propageant une vision angélique de l'islam), l'infiltration djihadiste dans l'immense vague de migrants qui recouvre l'Europe occidentale... C'est trop facile ! Ces gouvernants disposent de tous les outils d'analyse. Ils savent et sont donc coupables. Leur responsabilité est historique et je considère comme étant parfaitement légitimes toutes les actions en justice lancées, par les familles des victimes d'attentats, contre le gouvernement français."

Trois généraux français rendent publique une lettre au Président de la République : « des migrants illégaux entrent massivement en France, avec des points de fixation comme Calais et le Calais »

La lettre adressée par trois généraux au président de la République. Nous connaissons déjà l'aventure de Christian Piquemal, interpellé le 6 février par les forces de l'ordre alors qu'il manifestait, presque par hasard en écoutant ses dires, aux côtés du mouvement PEGIDA France. Placé en garde à vue immédiatement (normal, il n'est pas « No Border »), il est dans l'attente de son procès le 12 mai. Devant le silence de ses frères d'armes adorateurs de Ponce Pilate, notamment les présidents de l'UNP (Union nationale parachutiste) et de l'Amicale légionnaire, on pensait que l'affaire s'arrêterait là.

C'était sans compter sur la réactivité de certains anciens chefs de l'armée française. C'est ce que nous révèle Le Figaro. Trois généraux ont adressé, ce vendredi, à l'Élysée, une lettre au président de la République sur sa « responsabilité » face à cette « zone de non-droit » qu'est devenue Calais. Comme le général Piquemal, ce sont des généraux de 2e section (2s). Il s'agit du général de corps d'armée Pierre Coursier, ancien gouverneur militaire de Lille, et des généraux Antoine Martinez et Jean du Verdier, tous deux aviateurs.

« Le président de la République française, en vertu de l'article V de la Constitution de 1958, est le garant de l'intégrité du territoire. » Ainsi commence la lettre.

« Sa responsabilité est donc engagée dès lors que des migrants illégaux entrent massivement en France, avec des points de fixation comme Calais et le Calais. »

Ne mâchant pas leurs mots, ils expliquent : « Cette partie du territoire est abandonnée de facto par les autorités de la République. » Puis déclarent : « Vous ne pouvez pas vous dérober à vos devoirs. » Et s'indignent de « la situation existentielle désastreuse qui est faite aux habitants de cette région, qui vivent dans la terreur des bandes mafieuses ». Ces hauts gradés estiment que le chef de l'État doit « négocier avec Londres et Bruxelles des modifications » aux traités du Touquet et de Schengen.

Ils n'oublient pas de dire un mot sur l'arrestation du général Piquemal, indiquant « qu'il s'est rendu pacifiquement sur place pour constater cette capitulation de l'État » et que « par une ironie blessante, il a été arrêté au nom de l'ordre public alors que les migrants illégaux demeurent libres de leurs faits et gestes pendant ce temps ». Ils demandent au Président de « prendre la mesure de l'indignation que ce paradoxe provoque dans le cœur de beaucoup de Français ».

Enfin, pour terminer, ils donnent une leçon de logique et de savoir agir au locataire de l'Élysée : « Il convient, au lieu de s'acharner sur un soldat, fût-il général et patriote, de rétablir l'ordre public à Calais, ce qui suppose l'éradication de la "jungle" (une "jungle" peut-elle exister en République ?). Et le renvoi de tous les clandestins dans leurs pays d'origine. » Oui, vous avez bien lu !

D'après le quotidien, de nombreux autres gradés ont encouragé et approuvent cette apostrophe au chef de l'État, sans pour l'instant l'avoir signée. Nicolas Stoquer, secrétaire de l'association Conférence France Armée, à l'origine de cette lettre, souligne : « C'est l'urgence et la situation de crise qui les ont poussés à s'exprimer de manière décomplexée. »

Site source à consulter :

[bd Voltaire](#)